

L'HEURE EST GRAVE : APPEL UNITAIRE À LA GRÈVE DES EXAMENS

Depuis plusieurs mois, les personnels de l'éducation se mobilisent dans de nombreux établissements et se sont rassemblés dans des actions nationales d'ampleur.

Que ce soit du côté des parents d'élèves ou des enseignants, l'inquiétude et la colère sont grandes devant les réformes du lycée et du baccalauréat, de la voie professionnelle, la loi dite de la « confiance » et l'ensemble des transformations du système éducatif imposées par le Ministre. [Lire la suite](#)

[Kit mobilisation](#)
[Lettre aux parents](#)

[Lettre aux PLP](#)

[Grève des examens : précisions juridiques](#)

[Appel unitaire en pdf](#)



L'UNL (Mouvement National Lycéen) soutient la grève des examens

<http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2019/06/05062019Article636953157219005183.aspx>

Les Echos du 3 juin 2019 : Lycées professionnels : la baisse du nombre d'heures de cours au cœur des inquiétudes

Plusieurs syndicats de l'enseignement professionnel appellent à la grève de la surveillance et de la correction des examens - bac, BEP et CAP - dès ce lundi. Ils protestent contre la réforme qui entrera en vigueur en septembre, avec la baisse du volume d'heures des élèves. Jean-Michel Blanquer, le ministre de l'Education, assure que le bac se passera « de façon normale » malgré ce mouvement.

Annoncée il y a un an, la réforme du lycée professionnel doit entrer en vigueur en septembre. Elle inquiète certains enseignants qui déplorent la diminution du volume horaire des disciplines générales. Ils envisagent des grèves de la surveillance du BEP et du bac dès ce lundi, mais aussi de la correction des épreuves. Lire tout [l'article](#).

Hommage à Michel Serres

Michel Serres, philosophe, historien des sciences et homme de lettres, membre de l'Académie française, s'est éteint le 1^{er} juin 2019.

« Ce ne sont pas les savoirs qui sont transformés, c'est le sujet des savoirs. »



École inclusive

La [circulaire](#) de rentrée sur l'École inclusive précise que "dans chaque académie et dans chaque département sera institué un service public de l'École inclusive afin de ne laisser aucun élève au bord du chemin", la circulaire détaille par ailleurs "les actions et moyens à mettre en œuvre dès la rentrée prochaine".

L'école inclusive, certes mais si cela ne se traduit pas par une réduction des moyens ! Hélas, l'inquiétude des accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) montrent le volet de la loi Blanquer qui « présage d'une dégradation de leurs conditions de travail ».

Actuellement, les AESH se voyaient attribuer l'accompagnement des élèves en fonction du nombre d'heures déterminées par l'avis médical des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH), les affectations seront désormais faites par les PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés), en fonction du nombre d'heures global à disposition. Cela va renforcer la mutualisation à outrance car au lieu de travailler avec un élève, les AESH devront en assister jusqu'à 4 ou 5, répartis dans plusieurs établissements. Cette transformation est accélérée par la pression mise sur les MDPH pour ne plus préciser le nombre d'heures d'accompagnement de chaque élève.

Infos diverses

Orientation : une [convention cadre](#) indique la mise en œuvre des compétences de l'État et des régions en matière d'information et d'orientation pour les publics scolaires, étudiant et apprenti.

Seconde professionnelle : un [arrêté](#) définit les familles de métiers mentionnées dans le Code de l'éducation.

CAP : un [arrêté](#) modifie la création et modalités de délivrance de la spécialité Électricien.

AESH : une [circulaire](#) fixe le Cadre de gestion des personnels exerçant des missions d'accompagnement d'élèves en situation de handicap.

Observatoire des inégalités : près des trois quarts des 3,2 millions d'élèves issus de milieux défavorisés en France étudient dans des établissements qui ne sont pas intégrés aux réseaux dits 'prioritaires' de l'éducation nationale.

Contractuels : la hausse du nombre de professeurs contractuels, entre 2016-2017 et 2017-2018, est de **7,1 %**, alors que le nombre de titulaires n'augmente que de **0,5 %**, indique une note de la Depp publiée le 4 juin 2019.

Quelques points importants du bilan social de l'EN

Le [bilan social](#) (édition 2019) montre que les démissions d'enseignants sont en augmentation constante depuis 6 ans dans le 1^{er} degré, et depuis 4 ans dans le 2nd. Chez les professeurs des écoles, leur nombre a triplé entre 2012-2013 (289 démissions) et 2017-2018 (861). Dans le second degré, il est passé de 351 en 2014-2015 à 538 en 2017-2018.

En plus, le nombre de congés pour des raisons de santé est lui aussi en hausse constante (mis à part une légère baisse de - 0,3 % en 2015-2016) : 42,2 % des agents ont eu au moins un congé de ce type en 2012-2013, 48,2 % en 2016-2017.

Nos commissaires paritaires mobilisés pour répondre à vos questions et préparer les prochaines commissions paritaires



CAPA mouvement intra : le 17 juin 2018

CAPA Hors Classe : 10 juillet 2019

GT vérification du Barème Contractuels : 27 juin.

CAPA Classe Except : 10 juillet 2018

4 juin 2019 : signature d'une convention entre l'EN et le MEDEF

Pour "une redynamisation du lien école-entreprises dans un contexte d'opportunités économiques nouvelles", le ministre de l'EN et le président du MEDEF ont renouvelé la signature de la convention-cadre. A noter qu'en 2005 François Fillon, ministre de l'éducation nationale, et le Medef avaient déjà signé une première convention qui pérennisait la semaine école entreprise. Les travaux communs porteront sur trois axes : la valorisation de l'entreprise auprès des élèves dans un objectif de découverte des métiers et d'entrepreneuriat, l'accueil des jeunes en formation et des personnels de l'Education nationale dans les entreprises et l'insertion professionnelle des jeunes. La convention propose de plus "cadre opérationnel pouvant faciliter la rédaction de conventions régionales entre les rectorats et les MEDEF régionaux".

Le développement des campus des métiers et des certifications est également évoqué. Jean-Michel Blanquer répète à cette occasion qu'il souhaite qu'ils deviennent de "véritables Harvard du pro". Et "cette convention arrive dans ce contexte où l'évolution pédagogique de la voie pro et la personnalisation des parcours sont plus que nécessaires". Pour bien montrer l'importance des campus, le ministre confirme que "le Conseil national éducation économie sera refondé en prenant en compte les campus des métiers et des certifications". **Le MEDEF devient donc maître dans la voie pro !**

La Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment fait de la promotion pour l'apprentissage

Dans le but d'attirer les jeunes en apprentissage, la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) propose aux jeunes de construire eux-mêmes une maison de 2,50 mètres de haut, grâce à l'opération Artisan messenger.

« Devant les difficultés chroniques de recrutement, renforcées par les effets de la reprise, et alors que l'on assiste à des départs massifs à la retraite d'artisans comme de salariés, nous voulons aller à la rencontre du public, plutôt que le faire venir chez nous, explique Jean-Luc Tachon, menuisier à Bascons et trésorier de la Capeb. Face à la méconnaissance que les jeunes ont de ces métiers, alors que les perspectives d'avenir sont importantes, il faut agir. »

Conçue en Charente, cette maquette de maison, fabriquée par les formateurs et les apprentis du CFA (Centre de formation des apprentis) au BTP de Morcenx, permet, en trois heures de montage et démontage, de découvrir 13 métiers différents, sous l'angle pratique.

Peu à dire sur le support utilisé car c'est une bonne idée. La Capeb fait le « boulot », mais ce qui est inquiétant, c'est l'absence totale de toute promotion pour l'enseignement professionnel public (dans les Landes par ex) !

Compte rendu du conseil académique de la formation continue.

Ce Conseil s'est réuni le 20 mai 2019 en présence de Monsieur le recteur et avec la participation de la FSU et les autres organisations syndicales.

Le Dapfic a présenté les différents aspects de la loi du 5 septembre 2018 (nouvelle répartition de la TA, France compétence, les OPCO...). Puis il a précisé que le Greta a un champ de compétence étendue à l'apprentissage dans l'éducation nationale. Et donc c'est la fin des CFA adossé aux EPLE et à partir du 1^{er} janvier 2020. Les CFA et Greta doivent devenir des organismes de formation unique.

L'objectif du recteur : développer la formation continue et l'apprentissage dans les EPLE à travers la mixité des parcours et des publics. Ainsi trois possibilités dans les lycées :

- Formation autonome (huit apprentis minimum).
- Mixité des publics (accompagnée par de la formation pédagogique pour les enseignants et aussi une formation est à prévoir pour les proviseurs).
- Mixité des parcours

Questions/Réponses :

Question posée par la FSU :

Qu'en est-il du financement de la taxe d'apprentissage qui baisse de 23 % à 13 % sur la part du barème ? La partie revenant aux lycées professionnels baisse et se pose la question du financement des établissements. De plus avec l'apprentissage, la pression va être accrue pour développer la mixité et toucher une part de taxe d'apprentissage supplémentaire. Qu'en sera-t-il de la dotation des établissements sur cette taxe sachant que le coût contrat sera encaissé par le CFA académique ? Quel en sera la redistribution ?

Réponse du Dapfic et du recteur. Le CFA académique récoltera les ressources. La redistribution n'est pas encore redéfinie. La présence d'apprentis ne permettra pas la dotation d'heures dans la DGH mais de moyens pour financer des heures supplémentaires.

Question posée par la FSU :

Nous rappelons notre opposition à l'apprentissage pour les niveaux infra bac. Nous sommes aussi opposés à la mixité dans nos classes car elle dégrade les conditions d'études des élèves et les conditions de travail de des enseignants. Aujourd'hui pour ouvrir en mixité, il faut l'accord des équipes pédagogiques. Qu'en sera-t-il à la rentrée prochaine ? Est-ce que l'enseignant pourra refuser des apprentis s'il ne souhaite pas faire de la mixité ? Pour les enseignants volontaires avoir un apprenti signifie avoir une charge de travail supplémentaire dans le suivi et dans l'organisation temporelle des activités et dans la présence ou non de l'apprenti sur certaines périodes.

Le recteur répond sur la possibilité de refuser la mixité : Il indique qu'il s'agit d'une mission de service public et que dans le cadre d'agent de l'État nous ne pouvons refuser la mixité !

Seule la FSU a montré son opposition à ce projet. Le Dapfic a conclu la réunion en indiquant qu'il avait bien compris que nous étions contre ce projet mais que quoiqu'il arrive « nous nous reverrons pour la présentation de la carte d'apprentissage » ! Evidemment, car la FSU maintiendra le cap...

Frédéric Lalanne